



N° d'entreprise 430235778

N° FASE de l'école : 95077

N° Fase de l'implantation : 9752 - N° matricule de l'implantation : 2.234.129

Implantation Escalpade secondaire

*Enseignement spécialisé de type 4 forme 1 et forme 4
adapté aux besoins de jeunes présentant
une déficience physique*

Du PROJET EDUCATIF vers le PROJET D'ETABLISSEMENT

"Dans cette école "humanitaire" (!), est-ce qu'on aura des cartes de sortie ?"
Victor 9/2/09

Table des matières :

1. Introduction : historique	p.3
2. Objectifs généraux de l'implantation de type 4	p.4
3. Objectifs et moyens spécifiques à chacune des deux formes et à l'approche transdisciplinaire	p.6
4. Objectifs spécifiques à l'enseignement spécialisé de forme 1 « scolaire »	p.7
5. Moyens spécifiques pour la forme 1 « scolaire »	p.8
● Ancrage de la pédagogie	
● Les ateliers : complémentarité aux activités fonctionnelles	
● Grille horaire hebdomadaire de la forme 1	
6. Objectifs spécifiques à l'enseignement de forme 4	p.10
7. Moyens pour la forme 4	p.11
● Le programme des cours pour le 1ier degré différencié	
● Le programme des cours pour le premier degré d'enseignement général	
8. Le lien entre la forme 1 et la forme 4	p.12
9. L'équipe paramédicale	p.13
10. L'horaire	p.14
11. Réunions de parents et communication	p.14
12. Intervenants extérieurs, stagiaires et bénévoles	p.14
13. Transport scolaire	p.15
14. Contacts et membres de l'équipe éducative pluridisciplinaire 09-10	
15. Partenaires extérieurs « privilégiés »	p.16

1. Introduction : Historique

Sollicitée par des parents, principalement de l'école fondamentale Escalpade, L'Ecole Escale réfléchissait depuis 2004 à la nécessité et à la faisabilité d'élargir l'offre d'enseignement secondaire spécialisé en Brabant wallon.

Des contacts avec le SeGEC (Secrétariat Général de l'Enseignement Catholique), le Cabinet du ministre et l'administration de la Communauté française ont permis de vérifier les conditions légales et l'opportunité d'introduire une demande de création d'une école secondaire spécialisée de type 4 et de type 5 pour les formes 1 ou 2, et 4.

En octobre 2008, L'Ecole Escale introduisait un dossier en acceptant en quelque sorte d'être « mère porteuse » d'une implantation de type 4 qui pourrait ensuite prendre son autonomie ou se rattacher à une autre école, L'Ecole Escale reproduisait ainsi le scénario ayant présidé à la création de l'école fondamentale Escalpade. Par ailleurs on peut dire que cette démarche s'inscrit dans une « tradition » d'écoute et d'accompagnement de parents ou d'institutions face à des besoins d'enseignement spécialisé.

L'élaboration de la toute première version du projet pédagogique fut le fruit d'une construction collective, menée par une équipe pluridisciplinaire composée, en 2008-2009, principalement de membres du personnel de L'Ecole Escale et de l'école Escalpade dans un esprit de concertation au sens large (visites d'autres institutions, collaboration avec les membres de l'ASBL Escalpade, ...).

L'ouverture de l'implantation secondaire de type 4 - F1 et F4 - a eu lieu le 2 septembre 2009 dans les anciens bâtiments de l'école du « Gai Savoir », rénovés durant l'été en collaboration avec l'ASBL Escalpade et un magnifique élan de solidarité citoyen. L'école se situe derrière l'église, Place Albert 1er à 1300 Limal.

Depuis septembre 2009, 3 classes se sont ouvertes, permettant ainsi l'accueil de 19 jeunes particulièrement motivés. Une classe en forme 1 « scolaire » accueille 7 élèves, 2 classes en forme 4 (6 élèves en enseignement différencié et 6 jeunes au 1ier degré commun de l'enseignement général). Les demandes d'admissions, déjà

nombreuses pour l'an prochain, confirment la pertinence de cette création d'école.

Le dossier présenté ici constitue un arrêt sur image sur une école dont le projet d'établissement restera toujours en (re)construction. Une évolution à suivre ...

Objectifs généraux de l'implantation Escalpade secondaire

- Accueillir le jeune dans le respect de ses différences, de ses compétences et de ses difficultés.
L'aider à progresser dans son cheminement personnel vers sa vie d'adulte.
- Encadrer le jeune d'une équipe pluridisciplinaire travaillant en étroite collaboration afin de lui offrir un cadre scolaire sécurisant, soutenant et convivial visant à son épanouissement affectif, social et cognitif.
- Sur base de bilans, d'évaluations régulières, de concertation avec le jeune et ses parents, mettre en place et poursuivre un Plan Individualisé d'Apprentissage (PIA) pour chaque élève.
- Trouver pour le jeune des partenariats et/ou des stages (au 3ième degré) qui lui permettront au mieux de s'insérer dans la société.

A propos du Plan Individualisé d'Apprentissage (PIA) :

Il s'agit d'une démarche et d'un outil qui tiendront compte des compétences propres au jeune, de ses difficultés spécifiques, dans le domaine scolaire mais également moteur, logopédique, psychologique, neurologique, affectif, ..., dans un souci de cohérence et de prise en charge globale.

- ✓ Il sera mis en place et poursuivi par tous les intervenants dans un souci de complémentarité, et avec le jeune dans un esprit de participation active à son développement.
- ✓ Il visera à équilibrer les besoins actuels et les besoins à long terme du jeune, en tenant compte de l'ensemble de son développement.
- ✓ Il proposera au jeune l'acquisition de compétences lui permettant

de s'intégrer au mieux dans la société, l'amenant à développer son savoir faire et son autonomie.

- ✓ Il présentera des objectifs à long terme pour l'année scolaire et des objectifs à plus court terme.
- ✓ Il sera évalué régulièrement par les différents intervenants (**la cellule**).
- ✓ Il sera communiqué et partagé avec les parents, dans un souci de continuité, de complémentarité et de dialogue.

Si le PIA est un outil obligatoire dans certains « niveaux » d'enseignement, il ne l'est pas partout (par exemple, pas pour l'enseignement général ni pour l'enseignement ordinaire). Cependant, il nous semble pertinent, utile et cohérent de le développer pour chacun de nos élèves et donc également pour les élèves inscrits en enseignement de forme 4.

Objectifs et moyens spécifiques à chacune des deux formes et à l'approche transdisciplinaire

Ces classes sont des espaces de vie, d'épanouissement et d'apprentissages pour les jeunes adolescents

L'école n'étant pas attenante à un centre de jour ou à toute autre structure permettant une intervention paramédicale en lien aux larges besoins, le projet de Forme 1 « Scolaire » développé à **L'Ecole Escalé** comprend quelques spécificités. Les besoins réels des jeunes très importants en kinésithérapie ou logopédie ne peuvent être couverts par la faible intervention de la Communauté française aux écoles de type 4. Les élèves bénéficieront au minimum d'une séance kiné individuelle par semaine (des prises en charge de groupe sont également organisées telles que neuromotricité, piscine (en forme 1), ...).

La forme 1 "scolaire" telle que nous la proposons, se caractérise donc par:

- Une école d'enseignement spécialisé de type 4 non attenante à un centre de jour ou centre de réhabilitation fonctionnelle.
- Un projet de classe articulé autour d'une dynamique de groupe (les interactions sociales, les relations aux autres y sont particulièrement importantes).
- Des liens concrets et des relations entre les jeunes inscrits en forme 1 et les jeunes de forme 4 (ex: temps de repas partagés, jeux en récréation, présentation de recherches, classes vertes en commun (Maasmechelen 2010), ...).
- Les jeunes s'inscrivent dans une communication/compréhension de type linguistique. Pour les jeunes non-oralisants (les communications alternatives seront développées et individualisées selon les besoins spécifiques). Les jeunes seront capables d'exprimer une intentionnalité et feront preuve d'une certaine autonomie à se penser quand ils sont "seuls".
- Les élèves posséderont si possible l'abstraction du OUI/NON pouvant se décliner sous diverses représentations (codes, signes, mouvements des yeux, ...).
- Les élèves (pouvant également être atteints de multihandicap), poursuivront des apprentissages scolaire de base, l'approche pédagogique sera fonctionnelle (axée sur des

projets) et pluridisciplinaire (collaboration étroite entre enseignants-logopèdes-kinés-psychologue-éducateur).

Objectifs spécifiques à l'enseignement de forme 1 « scolaire »

Les grands axes du travail poursuivi dans ces classes sont:

- 1 Préparer chaque élève, selon ses possibilités, à devenir un citoyen responsable, capable de prendre une place active dans une société démocratique, solidaire et pluraliste.
S'ouvrir au monde, à la culture et à l'autre en particulier.

- 2 Développer une autonomie fonctionnelle et cognitive :
 - poursuivre les apprentissages par une approche individualisée

 - à travers des projets fonctionnels permettant de développer des compétences transférables dans son quotidien de jeune puis d'adulte

 - développer la communication, éventuellement par des moyens alternatifs adaptés à chacun

 - développer l'attention, la concentration, la capacité d'écoute et la réflexion

 - développer un esprit de coopération et de collaboration mettant en œuvre la richesse des différences et des compétences de chacun.

Moyens spécifiques pour la F1 « scolaire »

Ancrage de la pédagogie proposée :

- pédagogie de la réussite, individualisation des méthodes, développement de stratégies d'apprentissages;

- visant le développement de l'AUTONOMIE dans la mesure des possibilités de chacun;

- les apprentissages sont abordés et englobés dans un PROJET FONCTIONNEL porteur de SENS (pédagogie du projet), en lien au choix que vont poser les jeunes dans la gestion de leur vie et de leur intégration sociale future ;
- alternance de projets fonctionnels, de temps d'apprentissages et d'ateliers plus spécifiques (présentés ci-dessous);
- basée prioritairement sur le développement de la COMMUNICATION à l'aide d'outils différenciés en lien aux besoins spécifiques de chacun.
- utilisation des TIC (technologies de l'information et de la communication) comme outil de travail et d'apprentissage ;
- en ouverture sur le monde (SOCIALISATION) via divers partenariats à construire avec les acteurs socioculturels et l'environnement;
- création d'un lien réel et concret entre les jeunes suivant le parcours scolaire de forme 1 et les jeunes en enseignement de forme 4 (esprit d'école, collaboration au sein de projets partiellement communs, ...)
- dans une approche transdisciplinaire : travail de collaboration essentiel entre les différents intervenants : logopède, kiné, psychologue, enseignants, éducateur
- orientation scolaire et sociale travaillée conjointement avec le jeune, ses parents, l'équipe pluridisciplinaire et le centre PMS

Les ateliers proposés en complémentarité aux projets fonctionnels¹ :

- atelier d'expression : musicale, théâtrale, corporelle, ...
- atelier artistique : expression en arts plastiques au sens large
- atelier éveil : découverte du milieu avoisinant, petites recherches sur un sujet lié aux centres d'intérêts du jeune, ...
- atelier informatique/infographie : réalisation d'affiches, invitations, ... selon les projets spécifiques. Apprentissage de l'outil informatique (divers logiciels et programmes adaptés, ...)
- atelier multi-médias : projets de découverte et d'ouverture aux multi-médias (réalisation de petit reportage, montage photos, ...)

¹ La liste présentée ci-dessus est non exhaustive, elle pourrait être partiellement modifiée.

- atelier culturel : visites et projets en lien à différents espaces culturels de la région (musées, médiathèque, théâtre, cinéma, ...)
- atelier arts ménagers : cuisine (installation d'une cuisine adaptée en mars 2010), couture (sera développé ultérieurement), décoration, ...
- atelier neuromotricité (en collaboration avec l'équipe paramédicale)
- atelier gestuel : en lien aux besoins d'autonomie dans la vie quotidienne (alimentation, hygiène, ...)

Grille horaire hebdomadaire de la forme 1 (FESeC 2009-2010) :

Grille officielle de référence pour la Communauté française

1°) Religion	2
2°) Activités relevant du projet d'école	
Français	8
Mathématique (Sciences + géo)	8
Étude du Milieu	
Éducation Physique	2
Technique du métier (bois)	2
Langue moderne : anglais	
Éducation Artistique	10

TOTAL 32

Grille horaire proposée en F1 « scolaire » en 2010 :

« Traduction » de la grille officielle de référence

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
08h40-09H30	Projet fonctionnel	Apprentissages individualisés	Atelier communication	Apprentissages individualisés	Projet fonctionnel
09h30-10h20	Projet fonctionnel	Apprentissages individualisés	Atelier communication	Apprentissages individualisés	Projet fonctionnel
10h20 - 10h40					
10h40-11h30	Education physique	Projet fonctionnel	Atelier technologies	Piscine 1sem/2 en alternance avec atelier logico-mathém	Projet fonctionnel
11h30-12h20	Projet fonctionnel	Projet fonctionnel	Projet fonctionnel	idem	Projet fonctionnel
12h20 - 13h15					

13h15-14h05	Atelier	Atelier
14h05-14h55	Religion	Arts Plastiques
14h55-15h45	Religion	Arts Plastiques

atelier infographie	Atelier neuromotricité
Atelier éveil	Atelier neuromotricité
Atelier éveil	Atelier

Objectifs spécifiques à l'enseignement de forme 4

- Préparer chaque élève, dans la mesure de ses possibilités, à devenir un citoyen responsable capable de prendre une place active dans une société démocratique, solidaire et pluraliste.
- Développer les savoirs et compétences de chaque élève par une formation générale et technique individualisée construite en référence aux Socles des compétences et aux programmes de l'enseignement général, technique et professionnel.
- Amener chacun à acquérir les compétences disciplinaires et transversales qui favoriseront la poursuite des études, l'intégration sociale et l'intégration professionnelle.
- Développer l'autonomie, l'expression de soi et l'ouverture sociale au travers de projets réalisés dans l'école et avec le monde extérieur.
- Travailler au long cours l'orientation scolaire, sociale et professionnelle conjointement avec le jeune, ses parents, l'équipe pluridisciplinaire et le centre PMS

Moyens spécifiques à l'enseignement de F4

- Pédagogie de la réussite, individualisation des parcours, développement des stratégies d'apprentissage.
- Plan individuel d'apprentissage (PIA) construit et évalué par la cellule, le jeune et ses parents.
- Développement de l'utilisation des TIC (Technologies de l'Information et de la Communication) comme outil d'apprentissage, comme outil de travail et de communication.
- Partenariats avec des écoles d'enseignement ordinaire de la région pour les élèves (projets et intégration) et pour les enseignants (échanges de savoirs et de pratiques).
- partenariats avec les acteurs du monde socioprofessionnel.

Le programme des cours du premier degré différencié :

	1 ^e et 2 ^e
1°) Religion	2 P/sem
2°) Activités relevant du projet d'école	
Français	8
Mathématique	4
Étude du Milieu	2
Éducation Physique	3
Travail sur ordinateur	3
Langue moderne : anglais	2
Éducation Artistique	4
Sciences	2
Activité complémentaire : act. de création : infographie	2

TOTAL : 32

Le programme des cours du premier degré général :

	1e	2e
1°) Religion	2	2
2°) Activités relevant du projet d'école		
Français	6	6
Mathématique	4	4
Étude du Milieu	4	4
Éducation Physique	3	3
Éducation par la technologique	2	2
Langue moderne : anglais	4	4
Éducation Artistique	2	2

Sciences	3	3
Activité complémentaire : act. de création : infographie	2	2

TOTAL : 32

Les liens entre Forme 1 et Forme 4

Un axe majeur du projet pédagogique de l'implantation d'enseignement spécialisé de T4 est de développer de réels liens entre les jeunes en enseignement de formes 1 et 4. Ces liens concrets sont pour nous essentiels, tant entre les projets et les jeunes inscrits en enseignement de forme 1 et de forme 4 qu'au niveau des synergies et des collaborations au sein de l'équipe éducative.

Un esprit d'ouverture mutuelle à la différence, nous semble essentiel.

Au sein de l'école, nous veillons à permettre le développement d'un climat convivial et solidaire, dans un esprit coopératif.

A ce titre nous souhaitons développer des temps de projets communs où les jeunes pourront collaborer et s'enrichir de leurs diverses compétences.

Exemples :

- Conseil d'école
- Table ronde (espace d'expression certains jeudis midi, en collaboration avec l'éducateur et la psychologue)
- Collaboration à travers l'atelier informatique (réalisations communes, préparation de l'inauguration de l'école (octobre 2009), ...)
- Classes vertes sportives à Maasmechelen (mars 2010)
- Récréations, repas, sorties (LLN décembre 2009, ...)
- Préparation d'une exposition commune sur un thème à définir (pour 2010-2011)
- Journal d'école (pour 2010-2011)
- ...

Plus spécifiquement en ce qui concerne l'équipe :

- **Des temps et des modules de formation en commun.** Mais aussi diverses réunions de concertations indispensables à l'approche transdisciplinaire : journées pédagogiques, cellule de réflexion et d'élaboration d'outils (bulletin, PIA), participation au groupe de travail T4 en inter-réseaux (le 4X4),
- **Réunions de cellule (Conseil de Guidance et Conseil de Classe):**
Deux périodes par semaine pour les classes de forme 1 et de forme 4 sont consacrées à l'évaluation des progrès des jeunes, en réunion de conseil de guidance. Le PMS se joint à l'équipe au minimum 3X par an, ces réunions deviennent alors Conseil de Classe.
- **Réunions d'équipe(s):**
Chaque lundi de 12H 20 à 13H 15, l'équipe pédagogique et paramédicale se réunit afin à permettre la bonne organisation de l'école.

Cette organisation permet aux professionnels un **temps indispensable de travail pluridisciplinaire, par forme sur le PIA (Plan Individualisé d'Apprentissage), mais aussi de concertation globale d'équipe.**

L'équipe paramédicale

Le personnel paramédical de l'implantation T4 fait partie intégrante de l'équipe éducative de l'école. Il s'inspire, comme c'est le cas à l'école fondamentale Escalpage, du concept de traitement neuro-développemental « Bobath »².

Concrètement...

Une prise en charge pluridisciplinaire facilite une activité motrice plus harmonieuse et plus fonctionnelle.

- ✓ Une évaluation globale et commune permet à la cellule entourant l'élève de concrétiser des priorités spécifiques à chaque enfant, à chaque moment de son développement.
- ✓ Le partenariat entre l'équipe paramédicale, les parents et les enseignants permet la continuité et la cohérence de la gestion du jeune dans la vie quotidienne (habillage, alimentation, jeux, apprentissages scolaires, ...).

L'intervention de l'équipe paramédicale (kinés, logopèdes, ...) comporte principalement deux volets:

1. La prise en charge individuelle avec des objectifs spécifiques au jeune, en fonction de nos moyens limités (cf. NB). Les priorités seront définies par le conseil de classe.
2. L'intervention dans la vie de la classe:

En cellule, Il s'agit, entre autre, de réunions régulières permettant la mise en place du PIA (voir « Objectif généraux de l'école », p.4).

Plus spécifiquement, les logopèdes apportent une aide et des conseils pratiques au niveau de l'alimentation, de la communication (facilitation de la communication verbale et recherche de moyens de communications alternatives) et des troubles de l'apprentissage. Les kinésithérapeutes évaluent les possibilités d'autonomie en considérant l'évolution globale de chaque jeune à court et à long terme. Ils favorisent les apprentissages par un positionnement varié et dynamique.

NB : l'encadrement paramédical tel que défini et octroyé par la Communauté française est extrêmement limité et donc largement insuffisant que pour pouvoir proposer à chaque jeune, dans le cadre scolaire, toutes les séances de rééducation dont il aurait besoin.³

² Madame Bobath a basé ses recherches sur la relation entre le tonus et la qualité des mouvements : les troubles du tonus (hyper, hypo ou fluctuant) entraînent toujours des mouvements anormaux et incoordonnés. Souvent stéréotypés, ils limitent l'expérience de l'enfant et interfèrent avec le développement harmonieux dans tous les domaines (motricité, communication, apprentissages, développement sensoriel, affectif et social, ...).

³ Voir annexe le commentaire « A propos des normes d'encadrement »

Nous travaillerons donc en concertation avec les professionnels extérieurs à l'école. Nous comptons sur les parents, les associations citoyennes et les instances officielles (SeGEC ...) afin de poursuivre ce combat au niveau politique.

Horaire

Les jeunes seront accueillis par l'équipe éducative, chaque jour à partir de 8H30.

La prise en charge scolaire s'organisera selon l'horaire suivant⁴:

- Le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8H40 à 12H20 et de 13H15 à 15H45.
- Le mercredi de 8H40 à 12H20

Le temps de midi est un temps récréatif commun pour tous les jeunes, sous la surveillance de membres de l'équipe, aidés par des stagiaires ou des bénévoles.

Garderie possible de 8h00 à 8h30.

Le lundi, mardi, jeudi et vendredi garderie jusque 16H30 et le mercredi jusque 12h45.

Réunions de parents et communication

Trois réunions de parents sont fixées à intervalles réguliers sur une année scolaire.

Un cahier de communications journalières est mis en place en F1.

D'autre part en F4, les jeunes utilisent un journal de classe spécifiant les cours de la journée et la planification des travaux (devoirs, étude, ...).

Ces outils sont également des supports de communication entre l'école et les parents et, à ce titre, le journal de classe est à signer chaque jour.

Le contact et le lien Ecole- Famille sera privilégié, il est essentiel à la bonne compréhension du jeune et à son épanouissement.

Intervenants extérieurs, stagiaires et bénévoles

L'équipe est soucieuse de **collaborer avec les médecins, thérapeutes et autres intervenants extérieurs** travaillant avec les élèves de l'école.

Une équipe de stagiaires et de bénévoles participent à la prise en charge des élèves. Leur disponibilité permet l'organisation d'activités extra muros mais également une plus

⁴ Sous réserve de modifications ultérieures (liées à l'organisation du transport scolaire, ...)

grande individualisation dans les apprentissages. Stagiaires et bénévoles sont encadrés par l'équipe éducative à travers un temps de supervision et d'accompagnement, un contrat plus formel définit les missions de chacun.

Transports scolaires

Le transport scolaire est organisé par le Ministère Wallon de l'Équipement et des Transports. L'horaire et l'ordre du ramassage sont fixés par le TEC selon le nombre d'élèves pris en charge et les localités où ils résident.

Olivier Parmentier (membre de l'équipe Escale gérant actuellement le dossier transport scolaire pour le niveau fondamental et secondaire Escalpade) suit au plus près chaque dossier administratif, il est en contact avec les transporteurs et les convoyeuses.

Nous savons l'organisation actuelle par les pouvoirs publics peu adaptée aux besoins des familles. L'Ecole Escale est particulièrement active au sein d'un groupe de travail inter-réseaux visant à une amélioration significative de ce service.

Voir à ce propos le site : www.transportscolaire.be

Contacts et membres de l'équipe éducative pluridisciplinaire (2009-2010)

L'Ecole Escale implantation « Escalpade Secondaire » (T4):

Place Albert 1er n°1 à 1300 LIMAL

Contact téléphonique: 010/400.478 ou 0487/ 34.38.46

Mail : escale.sec.t4@hotmail.com **Sites :** www.ecolescale.be
www.escalpade.be

L'EQUIPE EDUCATIVE PLURIDISCIPLINAIRE :

Directeur:

Christian Lieutenant

Cellule de coordination pédagogique au T4 :

Christel Leemans et Laurent Marcelis

Au niveau paramédical :

Kinés : Isabelle Minne et Laurent Laboureur

Logopèdes: Marion Geerinckx et Anne-Sophie Wittouck
Psychologue : Pascale Besserer

Les enseignants :

Anne-Sophie Rutsaert (titulaire F1)
Emilie Pirlot (co-titulariat F1)
Cédric Dejean (titulaire F4 diff. + math + technologie)
Marlène Vandenberghe (titulaire F4C + français + EDM)
Isabelle Dewaele (arts plastiques et infographie)
Françoise Lambert (sciences)
Caroline Sondag (anglais)
Christian Brodtkom (religion)
Laurent Laboureur et Laurent Marcelis (éducation physique)
Laurent Marcelis (EDM en F4 différenciée)
Christel Leemans (math en F4 différenciée)

Pôle des éducateurs:

Frédéric Quick
Robert Dormal (+ ressource informatique)

Partenaires extérieurs « privilégiés »

Le centre PMS d'Ottignies :

Rue des Liégeois, 7
1348 LLN - tel 010/41.47.93
Personne de contact : Mme Hélène LELEUX

Service de Promotion de la Santé à l'Ecole (PSE) :

119, Montagne d'Aisemont
1300 Wavre
Tél : 010/22.45.51
Mail : pse_wavre@skynet.be

Contacts :

Directrice-assistante sociale : Jacqueline VALANGE
Infirmière : Anne-Catherine JACQUET

Admissions

Procédure d'admission pour la rentrée 2010-2011

Suite à une demande d'informations par les familles (le plus souvent un contact téléphonique) :

1. Invitation à compléter le dossier de demande d'admission (y joindre les derniers rapports pédagogiques et bilans paramédicaux utiles à la compréhension du jeune).
2. Prise d'un RV pour une rencontre du jeune et de sa famille.
3. Entrevue entre des membres de la cellule secondaire d'admission, le jeune et ses parents et éventuellement prise d'un RV pour la journée d'observation du jeune.
4. Journée d'accueil du jeune dans la classe correspondant à ses besoins (F4 ou F1)
5. Concertation et délibération de la cellule admission : avis pluridisciplinaire sur la demande d'admission.
6. Communication à la famille dans les 3 semaines qui suivent la visite.

Dans la mesure où ils sont de nature à servir la prise en charge scolaire ou paramédicale, les rapports médicaux concernant la (les) pathologie(s) du jeune seront transmis à la cellule de coordination pédagogique de l'école.

Les renseignements fournis par les parents sont strictement confidentiels ; les membres de L'Ecole Escalé sont tenus au secret professionnel.

Le jeune est reçu pour une journée entière d'observation par l'équipe, afin de faire sa connaissance en situation plus « naturelle » et complémentaire aux renseignements écrits (e.a. du dossier d'admission) et à l'entretien avec la famille.

Dans le même but, et afin de vérifier l'adéquation de sa prise en charge à L'Ecole

Escale (implantation secondaire T4) - et avec l'accord des parents - la coordination pédagogique prend éventuellement contact avec l'école et/ou l'institution ayant accueilli le jeune l'année précédente.

Le centre PMS et/ou le médecin traitant seront aussi éventuellement associés à la procédure d'admission.

La décision d'intégrer le jeune dans l'école est ensuite prise en concertation avec les différents professionnels de l'équipe.

Dans le cas d'élèves présentant certains troubles associés dominants ou qui deviendraient dominants dans l'évolution (tel que de gros troubles du comportement, une cécité ou une surdité profonde,...) ne permettant pas leur intégration dans le projet pédagogique prévu par les classes existantes, ces élèves seront (ré)orientés vers des structures plus adéquates répondant au mieux à leurs besoins.

Annexe : A propos des normes d'encadrement

Sur base d'une étude des besoins de fonctionnement réalisée en 2006 par la coordination paramédicale et la direction de l'école fondamentale Escalpade, voici une projection des besoins pour le secondaire : **temps minimum estimé pour 20 jeunes dont 6 seraient atteints de multi handicap, et dont 10 jeunes auraient besoin d'une assistance pour les toilettes**

- « Nursing » = **39 périodes par semaine** (change pour 10 jeunes 3x par jour, aide aux repas de midi et aux collations pour 6 jeunes, concertations d'équipe)
- Soins infirmiers = **12 périodes par semaine**: gavages, sondages, surveillances post-crisis d'épilepsie, médicaments
- Kinésithérapie (pour tous) = **3,9 périodes par semaine par enfant**: 2 thérapies individuelles par semaine par enfant, transfert des enfants dans leurs diverses installations (debout, assis, pose des attelles, ...) 2x par jour, suivi du matériel orthopédique, suivi thérapeutique à la piscine, concertation d'équipe, ... **(soit 78 périodes)**
- Logopédie (pour tous) = **1,9 périodes par semaine par enfant** : 1 thérapie individuelle par semaine par enfant (le chercher en classe, traitement, le reconduire en classe), guidance alimentaire du repas de midi et aux collations, installation et suivi des tableaux et logiciels de communication, concertations d'équipe, ... **(soit 38 périodes)**

Pour un groupe « moyen » de 20 élèves, cela représente donc au niveau secondaire :

- des besoins estimés à **167 périodes soit un peu moins de 5 temps pleins⁵**
- et des ressources de la CF s'élevant à **68 périodes soit plus ou moins de 2 temps pleins !**

De ce fait, dans le cadre d'une école, non associée à un centre de jour ou à toute autre structure complémentaire pouvant compenser les besoins par un apport structurel de moyens et de personnel, nous ne serons en mesure d'accueillir les jeunes ayant de grands besoins d'assistance et d'accompagnement que dans les limites des moyens dont nous disposerons (quelle que soit la forme où se situe les demandes d'inscription).

Nous tenons à affirmer le besoin urgent de structures adaptées pour l'accueil de jeunes atteints de polyhandicap. Nous encourageons et soutenons la poursuite de démarches, dans ce

⁵ Pour les paramédicaux, un horaire complet varie de 30 à 36 périodes selon leur fonction.

sens (auprès de la Communauté française, de l'AWIHP, de Services d'Aide à l'Intégration, de centre de réhabilitation fonctionnelle, ...).

Le combat quotidien des jeunes et de leurs familles pour le respect du droit à la différence mérite d'être entendu et réalisé dans des conditions dignes et respectueuses de leurs besoins fondamentaux.